



L'AINCISIF

Journal d'informations syndicales

FLASH SPÉCIAL

ET MAINTENANT, LA « DOULOUREUSE » !

L'addition, la douloureuse, c'est ce qu'on vous présente une fois les agapes terminées pour régler ce que vous avez consommé. Du 17 mars au 11 mai, un banquet vous a été imposé par la DGFIP. Au menu pour les invités : présentiel obligatoire pour certaines missions, garde d'enfants, télétravail avec ou, le plus souvent, sans matériel.

En tant qu'invité de ce menu surprise, bien entendu, vous n'avez pas eu le choix des mets que la DGFIP vous a présenté.

Pour autant, **vous n'allez pas échapper à la douloureuse.**

Inutile d'épiloguer : le monde libéral où l'argent est roi et la nature esclave, créent un virus dévastateur. Aujourd'hui, nous sommes toutes et tous appelés à la caisse pour payer l'addition. Peu importe votre situation : agents à la santé fragile, à la recherche de matériel pour télétravailler, en position d'éducateur à temps complet à la maison, affecté sur une mission non prioritaire.

Laissés pour compte, c'est vous qui passez à la caisse pour payer la douloureuse. Car, même en période de crise sanitaire, tous les dispositifs sont bons pour mettre à mal les droits sociaux et pour mépriser les agents publics (prime aux méritants de la période de confinement). Le pouvoir exécutif a décidé par ordonnance de **vous retirer des congés**. Comme ça, sans aucune négociation (contrairement au secteur privé), en faisant même le coup de force d'une rétractivité (très rare pour une loi).

Certainement pour vous remercier de votre conscience professionnelle, tant vantée par le directeur général dans ses messages.

Pour Solidaires Finances Publiques, la situation imposée du confinement ne peut en aucun cas être considérée comme une période de congés. On le sait tous, mais ça fait du bien de l'écrire.

Solidaires Finances Publiques a déjà demandé, demande et demandera encore le retrait de cette ordonnance, injuste, inacceptable et contre-productive. La méthode employée est **indigne d'un grand service public**.

Comme tout bon banquet, il se termine par une petite douceur. La DGFIP administration moderne et grande spécialiste des usines à gaz, a décidé de **nous diviser par l'argent**. En effet, d'après les informations portées à notre connaissance, une prime d'un montant de 1000 € (cas exceptionnels) ou de 330 €, sera versée pour des agents qui ont eu un surcroît d'activité pendant la période de confinement. Dans l'Ain, seuls 30% maximum des (environ) 690 agents seront visés par cette récompense.

Solidaires Finances Publiques, qui a toujours été contre ce type de primes à certains et pas à d'autres, s'interroge sur les modalités de son attribution et sur son équité. La prime va diviser les agents et va semer la zizanie dans les services. Elle va générer des tensions entre personnels et reposer sur des mécaniques d'attribution qui, pour beaucoup, relèveront de la chanson de Gainsbourg « *Je t'aime moi non plus* ».

Résumons-nous : malgré la forte mobilisation des agents de la DGFIP, nous perdons des droits (congés), et la direction veut que nous regardions dans l'assiette du voisin (avec cette prime inéquitable), afin de créer une compétition et une concurrence.

Le monde d'après a le même goût que le monde d'avant : individualisation de la rémunération et des missions, retour en force du nouveau réseau des finances publiques, réforme des retraites, remise en cause du temps de travail...

Solidaires Finances Publiques ne réclame pas l'aumône pour les agents, mais bien une reconnaissance juste de leurs compétences et de leur engagement pendant la crise sanitaire, tout comme en période habituelle. Cela passe, entre autres, par de vraies perspectives de carrière et une revalorisation du point d'indice.

Solidaires Finances Publiques affirme qu'il est urgentissime d'aborder les lendemains de la crise et d'avoir une autre vision pour le pays, marquée par plus de solidarité, plus de justice sociale, fiscale, plus d'attention et d'accompagnements dédiés aux personnes fragiles et défavorisées, plus de moyens alloués à la protection de la nature, au bien être de toutes et de tous (*).

Ensemble poursuivons les combats pour mettre à terre le virus du moins disant social et du chacun pour soi !

Ensemble agissons pour une société plus juste et solidaire !

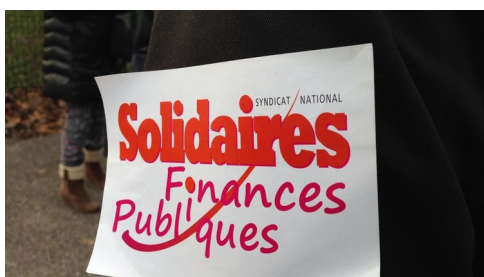
Ensemble, faisons-leur payer la douloureuse.

(*) *Solidaires* est aux côtés d'autres organisations et syndicats dans le collectif « **Plus jamais ça** » (Les Amis de la Terre France, Attac France, Confédération paysanne, FSU, Oxfam France, Union syndicale Solidaires, 350.org France, ANVCOP 21, Alternatiba, CCFD-Terre solidaire, Droit au logement, FIDL, Fondation Copernic, Syndicat de la magistrature, Unef, UNL)

LUNDI 5 OCTOBRE 2020

À partir de 8h30

MAISON DES PAYS DE L'AIN
150 r Centrale, 01370 SAINT-ETIENNE-DU-BOIS
www.bresse-revermont.fr



Tu es cordialement invité(e) à apporter ta dynamique contribution à l'événement ci-dessous

assemblée générale SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES Section de l'Ain (01)



SECTION :

Bulletin d'adhésion 2020

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement

Solidaires
Finances
Publiques

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)
N° SIRHIUS (7 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation → Temps partiel %

Informations professionnelles

Service :
Site :
@
☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso :
@
☎

Ces informations sont facultatives,
tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Je souhaite recevoir des informations par mail OUI NON Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques OUI NON